

# RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

## DOSSIER DEMANDE D'ADMISSION

**Horaires d'ouverture du bureau administratif :  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

Courriel : [ccas-residences@ville-bron.fr](mailto:ccas-residences@ville-bron.fr)

## DEMANDE DE LOGEMENT POUR :

### **Résidence Marius Ledoux**

Résidence composée d'appartements de type T1bis de 33m<sup>2</sup>.

Au rez-de-chaussée de l'établissement se situent les parties communes (restaurant, salon, bibliothèque) et la partie administrative (bureau de direction, bureau des agents, salle de soins).

L'objectif de la résidence est d'offrir aux personnes âgées autonomes un logement adapté et indépendant tout en leur proposant une organisation rassurante et sécurisante grâce à la présence de personnel de jour comme de nuit.

### **Foyer Soleil Les Colibris**

Résidence indépendante composée d'appartements de type T1bis (42m<sup>2</sup>) et 6 T2 (58m<sup>2</sup>) avec une priorité pour les couples.

Elle est reliée à la résidence Marius Ledoux par téléalarme en cas de problème et leurs occupants peuvent profiter des services qui y sont proposés.

La spécificité des Foyers Soleil est de mélanger des appartements tous publics gérés par LMH (Lyon Métropole Habitat) et des appartements dédiés aux personnes âgées autonomes gérés par le CCAS.

### **Résidence Les 4 Saisons Domicile Collectif**

Résidence composée de chambres de 22m<sup>2</sup>.

Elle est destinée à des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie et qui ont besoin d'être soutenues dans leur vie quotidienne. Il ne s'agit ni d'une maison de retraite, ni d'un établissement d'accueil à caractère médical.

En rez-de-chaussée, les parties communes (salons, salle à manger, espace cuisine, bibliothèque, buanderie) servent de lieu de vie collective pour les résidents (repas, loisirs, activités communes).

### **Résidence Les 4 Saisons Foyer Soleil Brossolette**

Résidence composée d'appartements de type T2 (53-55m<sup>2</sup>). Elle accueille des personnes âgées autonomes seules ou en couple.

Il comporte 12 appartements de type T2 dont la surface varie entre 53 et 55m<sup>2</sup> : priorité pour les couples.

Les résidents bénéficient 24h sur 24 de la présence du personnel d'astreinte, du domicile collectif, auquel ils sont reliés par un système d'alerte.

## INFORMATIONS & CONTACTS

### Conditions d'admission

- \* être âgé de 70 ans minimum
- \* résider ou avoir de la famille sur Bron
- \* être autonome

Lorsque le dossier est constitué, un rendez-vous est fixé au cours duquel la Directrice explique à la personne âgée (et à son entourage) les modalités de fonctionnement de l'établissement et lui propose une visite (si possible) de celui-ci. A l'issue de cet entretien, la personne âgée donne son accord pour entrer dans l'établissement de son choix. Une commission composée de l'adjointe déléguée aux personnes âgées, le directeur du C.C.A.S et la directrice des résidences, statue sur la validité du dossier administratif déposé par le (ou la) candidat(e). Ce dernier est alors inscrit sur liste d'attente en cas de validation.

Un rendez-vous pour une visite médicale d'admission sera fixé lorsqu'un logement est susceptible d'être proposé à la personne âgée. Le médecin référent valide alors son entrée en fonction de son niveau d'autonomie. L'admission devient définitive lorsque la visite médicale est favorable.

Si la personne refuse d'entrer dans la structure lorsqu'un logement lui est proposé, la demande de logement est alors annulée.

---

### Résidence Marius Ledoux

1 rue Lessivas  
69500 BRON  
&

### Résidence Les Colibris

1 rue Romain Rolland  
69500 BRON

**Tél : 04 78 41 04 95**

[jordana.loffreda@ville-bron.fr](mailto:jordana.loffreda@ville-bron.fr)

Accueil administratif à Marius Ledoux

### Résidence Les 4 Saisons

45 avenue Pierre Brossolette  
69500 BRON  
&

### Résidence Foyer Brossolette

43 avenue Pierre Brossolette  
69500 BRON

**Tél : 04 72 81 69 90**

Fax : 04 72 81 69 99

[laurence.delrieux-rossi@ville-bron.fr](mailto:laurence.delrieux-rossi@ville-bron.fr)

Accueil administratif aux 4 Saisons



**DOSSIER MÉDICAL À FAIRE REMPLIR PAR VOTRE MÉDECIN  
TRAITANT**

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_                      Lieu : \_\_\_\_\_

Situation de famille : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**HISTOIRE DE LA MALADIE ET DIAGNOSTIC RÉSUMÉ :**

**MOTIF DE LA DEMANDE D'ADMISSION :**

**CONTEXTE CLINIQUE :**

- Cardio-vasculaire (T.A.)
- Pulmonaire
- Uro-génital
- Ostéo articulaire
- Digestif

**INCONTINENCE :**

- Urinaire
- Anale
- Totale

**ACTIVITÉS PERSONNELLES : le patient peut**

- S'alimenter
- Écrire
- S'habiller
- Se coiffer
- Lire
- Faire sa toilette

VALIDITÉ :

- Au lit, il/elle peut spontanément s'asseoir
- Peut se mettre debout et marcher avec une aide
- Peut marcher seul(e) en terrain plat
- Peut monter et descendre un escalier
- Validité normale
- Préciser et détailler si une affection limite la validité :

ÉTAT NEURO-PSYCHIQUE :

- Terrain dépressif
- Fugues
- Désorientation temporo-spatiale
- Fausse reconnaissance
- Délire
- Agitation nocturne

TRAITEMENT EN COURS :

AUTRES REMARQUES OU OBSERVATIONS :

Nom et adresse du médecin : \_\_\_\_\_

Fait à Bron, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

**Merci de remplir la grille AGGIR**



## PERSONNES À PREVENIR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

3	Nom – Prénom :		<b>Date et signature</b>
	Adresse :		
	Téléphone :		
	Lien de parenté :		

2	Nom – Prénom :		<b>Date et signature</b>
	Adresse :		
	Téléphone :		
	Lien de parenté :		

Déclare donner pouvoir à :

1	Nom – Prénom :		<b>Date et signature</b>
	Adresse :		
	Téléphone :		
	Lien de parenté :		

Pour retirer mes objets personnels dans le cas où, pour quelque motif que ce soit, je serais dans l'impossibilité d'occuper mon logement, soit temporairement, soit définitivement.

Date et signature du résident

## PIECES À FOURNIR

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de la direction :

Mme DELRIEUX Laurence

Ou

Mme LOFFREDA Jordana

Afin d'établir votre dossier de demande d'inscription et de vous munir des pièces suivantes (**photocopies**) :

- Livret de famille,
- Carte d'identité,
- Attestation de sécurité sociale,
- Carte de mutuelle,
- Impôt sur le revenu ou avis de non-imposition,
- Dossier médical à faire remplir par votre médecin traitant + Grille AGGIR
- 2 photos d'identité
- 1 RIB

*La protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel est un droit fondamental. Les données communiquées sont protégées par le secret professionnel auquel est soumis tout le personnel. Leur traitement informatique est soumis au cadre fixé par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés mais aussi par le règlement européen 2016/679 relatif au règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD).*

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature

## TARIFS DE L'ANNÉE EN COURS

Mise à jour des tarifs 1<sup>er</sup> mars 2022

<b>LOYERS</b>				
	<b>Marius Ledoux</b>	<b>Les Colibris</b>	<b>Domicile collectif</b>	<b>Foyer Brossolette</b>
<b>Tarif journée</b>	16,42 €	11,61 € F1 Bis 14,01 € F2	45,02 €	20,92 €
<b>Tarif mois</b>	509,02 €	359,91 € F1 Bis 434,31 € F2	1395,62 €	648,52 €

### **REPAS**

	<b>Marius Ledoux</b>	<b>Les Colibris</b>	<b>Domicile collectif</b>	<b>Foyer Brossolette</b>
<b>RESTAURATION</b>	Sur inscription le midi. Le soir sous conditions	Sur inscription le midi	Matin, Midi, Soir	Sur inscription le midi
<b>Petit déjeuner</b>			1,50 €	
<b>Déjeuner</b>	4,50 €, 6 €, 7 €, 8 € (selon revenu fiscal de référence)			
<b>Souper</b>			4,50 €	
<b>Invité</b>			8 €	